

**COMMUNE DE DROISY
74270 DROISY**

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 10 juillet 2019
20h30**

Présents : Jean-Paul FORESTIER, Dominique CASAERT, Olivier BALDI, Régis RACINEUX, Sylvain LEFORT

Excusés : Nicolas FORESTIER, Béatrice DE DURAT, Thibault VICTOR,

Excusé avec pouvoir : M. Thibault VICTOR, pouvoir donné à M. Régis RACINEUX

Secrétaire de séance : Dominique CASAERT

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal à tous les membres présents.

Il n'a pas été fait d'objection.

1. Délibération portant modification de la durée d'un emploi à temps non complet

Suite à l'ajout de nouvelles missions confiée Mme Claire PELLISSIER et qui entraîne un surcroît de travail, il a été décidé d'ajouter 3 heures au poste d'adjoint administratif.

Afin de pouvoir modifier le contrat, il est nécessaire de créer le poste correspondant :

-Création d'1 poste d'adjoint administratif à temps non complet(25h/35h) et suppression d'1 poste d'adjoint administratif à temps non complet (22h/35h) à compter du 1er août 2019.

Le comité technique du 27 juin 2019 a émis un avis favorable.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Nous passerons une délibération.

2. Délibération pour l'adoption du RPQS (rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable)

Monsieur le Maire présente le rapport prix et qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2017.

Après avoir pris connaissance de se rapport, conforme aux attentes de l'état, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce dernier.

Nous passerons une délibération.

3. Délibération sur l'état de l'assiette des coupes de bois en forêt communale de Droisy

Suite à la proposition annuelle de l'Office national des Forêts d'inscription des coupes à désigner dans l'année, il appartient à la commune de valider le programme et le mode de destination et commercialisation des coupes de l'année 2020.

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de M. le Directeur de l'ONF concernant les coupes à asséoir en 2020 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Nous passerons une délibération.

4. RGPD

Monsieur le maire informe le conseil municipal que dans le cadre du projet commun d'audit sur l'application du RGPD auprès des collectivités du territoire Usse et Rhône, le prestataire COVATEAM a été retenu. Il convient donc de signer le devis individualisé avec ce cabinet. Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, autorise monsieur le Maire à signer ce devis.

5. Décisions modificatives sur le budget primitif

A la suite d'une erreur d'écriture concernant les amortissements du budget primitif, une décision modificative d'un montant de 2 624 € sera prise. Par ailleurs il a été décidé de rajouter 1 500€ à la ligne D 6574 (subv.fonct.organ.droit privé).

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM	5 000,00 €	-4 114,00 €	4 114,00 €	5 000,00 €
022 Dépenses imprévues Fonct	5 000,00 €	-1 500,00 €	0,00 €	3 500,00 €
022/022	5 000,00 €	-1 500,00 €	0,00 €	3 500,00 €
042 Opérations d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	2 614,00 €	2 614,00 €
6811/042	0,00 €	0,00 €	2 614,00 €	2 614,00 €
65 Autres charges gestion courante	76 702,95 €	-2 614,00 €	1 500,00 €	75 588,95 €
6554/65	39 000,00 €	-2 614,00 €	0,00 €	36 386,00 €
6574/65	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €	3 000,00 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	173 097,30 €	0,00 €	0,00 €	173 097,30 €
Total général des recettes d'investissement (1)	173 097,30 €	0,00 €	0,00 €	173 097,30 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	233 074,91 €	-4 114,00 €	4 114,00 €	233 074,91 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	233 074,91 €	0,00 €	0,00 €	233 074,91 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

6. Décisions modificatives sur le budget annexe de l'eau

A la suite d'erreurs d'écriture concernant les dépenses imprévues de la section investissement, une décision modificative d'un montant de -1055.39 € sera prise au compte 020, au compte 21 d'un montant de 2930,27€, au compte 021 d'un montant de 1874.88 €, au compte 011 d'un montant de 85€ et au compte 042 d'un montant de 85€.

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	4 258,39 €	-1 055,39 €	2 930,27 €	6 133,27 €
020 Dépenses imprévues Invest	4 258,39 €	-1 055,39 €	0,00 €	3 203,00 €
020/020	4 258,39 €	-1 055,39 €	0,00 €	3 203,00 €
21 Immobilisations corporelles	38 409,86 €	0,00 €	2 930,27 €	41 340,13 €
2156/21	38 409,86 €	0,00 €	2 930,27 €	41 340,13 €
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM	0,00 €	0,00 €	1 874,88 €	1 874,88 €
021 Virement de la section de fonct.	0,00 €	0,00 €	1 874,88 €	1 874,88 €
021/021	0,00 €	0,00 €	1 874,88 €	1 874,88 €
Total des chapitres de dépenses d'exploitation mouvementés par la DM	59 400,00 €	0,00 €	85,00 €	59 485,00 €
011 Charges à caractère général	59 400,00 €	0,00 €	85,00 €	59 485,00 €
61521/011	14 000,00 €	0,00 €	85,00 €	14 085,00 €
Total des chapitres de recettes d'exploitation mouvementés par la DM	715,00 €	0,00 €	85,00 €	800,00 €
042 Opérations d'ordre entre section	715,00 €	0,00 €	85,00 €	800,00 €
777/042	715,00 €	0,00 €	85,00 €	800,00 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	46 968,25 €	-1 055,39 €	2 930,27 €	48 843,13 €
Total général des recettes d'investissement (1)	46 968,25 €	0,00 €	1 874,88 €	48 843,13 €
Total général des dépenses d'exploitation (1)	69 934,88 €	0,00 €	85,00 €	70 019,88 €
Total général des recettes d'exploitation (1)	69 934,88 €	0,00 €	85,00 €	70 019,88 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

QUESTIONS DIVERSES

- Projet d'achat d'illuminations de Noël pour l'église et la mairie.
- Rappel aux habitants de la commune des règles de civisme et de dépôts des déchets verts.
- Signature d'un contrat de service avec la Trésorerie de Frangy concernant la signature électronique pour les mandats et les titres.

Séance levée à 21h 45

Prochaine réunion : la date sera donnée ultérieurement.

A Droisy, le 12 juillet 2019

M. Le Maire
Jean-Paul FORESTIER



